



**POUR COUVRIR
LES RISQUES AGRICOLES
À NOGENT-SUR-AUBE
ET ARCIS-SUR-AUBE,
ON SAIT SUR QUI
ON PEUT COMPTER.**

gan
ASSURANCES

Jessica CHAINÉ
AGENT GÉNÉRAL
À NOGENT-SUR-AUBE
4, rue des Anciens Combattants,
À ARCIS-SUR-AUBE
3, place de la République.

VOTRE ASSUREUR, C'EST QUELQU'UN.

Gan Assurances - S.A. au capital de 216 033 700 € - RCS Paris 542 063 797 - Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. Jessica CHAINÉ, Agent général n° Orias 23001388, www.orias.fr - 4, rue des Anciens Combattants 10240 NOGENT-SUR-AUBE - Tél. : 03 25 37 12 30 - nogent-sur-aube@gan.fr & 3, place de la République - 10700 ARCIS SUR AUBE - Tél. : 03 25 37 82 19 - arcis-sur-aube@gan.fr - Photo : © Margot Fayot.



BIODIVERSITÉ

Des mares en ébullition

La Fondation du Patrimoine vient d'octroyer une dotation exceptionnelle de 100 000 euros pour la rénovation des mares dans le Chaourçois. Le projet mêle biodiversité et agriculture. Une première dans la région.

PAGE 2

TRIBUNE

Nous ne sommes pas des amortisseurs sociaux



Benoit Lévêque,
président de la FDSEA de l'Aube

PAGE 2

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Le sénateur Duplomb à la session

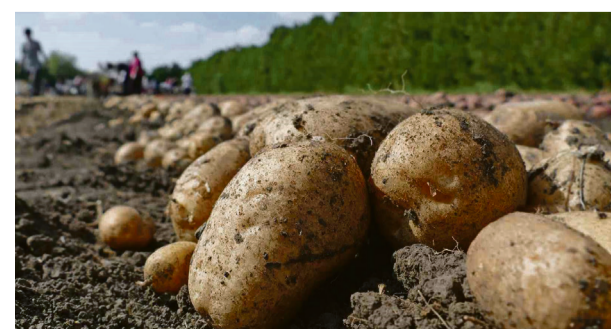
PAGE 3



POMMES DE TERRE

Des leviers face à la crise

PAGES 10 À 14



TRIBUNE



Benoit Lévêque, président de la FDSEA de l'Aube

Nous ne sommes pas des amortisseurs sociaux

Toujours sur le front des crises qu'on ne choisit pas, nous subissons à nouveau. À peine avons-nous commencé à alerter sur le recul du Président de la République sur la suspension du MACF que Bruxelles annonce... l'application provisoire de l'accord commercial avec le Mercosur, malgré la saisine de la Cour de justice de l'Union européenne et l'opposition forte exprimée par des parlementaires et par la France. C'est un déni de démocratie, un coup de poignard... Ce traité, négocié depuis 25 ans, ouvre notre marché à des produits agricoles importés à bas coût, sans garanties suffisantes sur les normes, dans un contexte de morosité et d'une situation économique tendue. Aujourd'hui, cet accord est appliqué sans attendre un vote démocratique, au mépris des inquiétudes des filières agricoles. Et comme si cela ne suffisait pas, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient ont fait exploser les cours du pétrole ce weekend. Lundi matin, le GNR prenait 300 euros de plus au 1 000 L en une journée. Une hausse brutale et insoutenable qui vient s'ajouter aux engrais, au MACF, aux importations massives et aux marchés déséquilibrés. Résultat : nous subissons de plein fouet des décisions et des crises qui ne sont pas de notre fait. Et partout, on nous demande de maintenir les prix, d'absorber les coûts, de faire la transition... tout en restant compétitifs. C'est impossible. Les agriculteurs ne sont pas et ne doivent pas être des amortisseurs sociaux. Nous exigeons des décisions politiques claires, courageuses, qui défendent réellement notre modèle productif. Pas des compromis flous ni des renoncements. Car tant qu'on laissera les autres fixer les règles, ce sont nos exploitations qui paieront l'addition. Nos interlocuteurs sont à mille lieux de comprendre nos situations. Il est grand temps d'agir avec des faits concrets et pas des paroles ou des promesses. Nous ne pouvons plus attendre demain il sera trop tard...

La valorisation des mares distinguée

La Fondation du Patrimoine vient d'octroyer une dotation exceptionnelle de 100 000 euros pour la rénovation des mares dans le Chaourçois. Le projet mêle biodiversité et engagement. Une première dans la région.



Ces mares favorisent une biodiversité fonctionnelle utile à ces écosystèmes fragiles tout en gardant un intérêt agronomique ©DR

Restaurer un réseau de 50 mares autour de Chaource... voilà un projet agro environnemental qui ne manque pas de donner de l'oxygène sur ce territoire, à plus d'un titre. Parce que ces points d'eau sont les refuges d'espèces menacées telles que le Triton crêté ou la rainette arboricole, plusieurs acteurs se sont réunis de façon inédite pour leur redonner l'attention qu'ils méritent.

Les agriculteurs rémunérés

Au-delà de l'aspect écologique, il s'agit aussi de soutenir les agriculteurs en récompensant la restauration et l'entretien de ces espaces dans le cadre des Paiements pour Services Environnementaux. Chaque année (pendant cinq ans) entre 400 à 700 euros sont ainsi reversés par mare, aux agriculteurs concernés.

L'intérêt agronomique entre aussi en ligne de compte puisque ces mares favorisent une biodiversité fonctionnelle utile aux cultures (pollinisation, régulation des ravageurs). « L'enjeu est de concilier la préservation de la biodiversité et les pratiques agricoles durables, tout en sensibilisant les acteurs locaux à la richesse de ces milieux humides et à leurs fragilités », appuie Jérôme Sch-

mit, qui assure le pilotage du projet pour la FDSEA de l'Aube. Des arguments qui ont fait mouche côté Fondation du Patrimoine. La valorisation de ces 50 mares vient de recevoir une dotation exceptionnelle de 100 000 euros. Dix autres projets ont été distingués en France dans le cadre du programme Trophées Impact 2025 comme l'ancien Presbytère de Canihuel en Bretagne ou encore le Fort Saint-Nicolas à Marseille. L'initiative auboise repose sur un partenariat inédit avec l'association Symbiose pour des paysages de biodiversité, mais aussi le monde agricole (FDSEA), des experts scientifiques, réglementaires et administratifs (le CPIE Sud Champagne et l'OFB, l'Adasea de la Marne). « Ce partenariat est renforcé par des acteurs privés et le Syndicat de l'AOP Chaource, créant

un écosystème de décision transversal et opérationnel », souligne la FDSEA.

Cinquante nouvelles mares

Grâce à cette dotation, le programme va accélérer son déploiement cette année par un inventaire scientifique. Il permettra de hiérarchiser les zones de 50 nouvelles mares à restaurer, en lien avec les agriculteurs locaux avec l'aide du syndicat du Chaourçois. Symbiose sollicite désormais le soutien de la Région Grand Est et du département de l'Aube mais également d'autres partenaires privés pour financer le projet. Un projet, qui pourrait bien faire des petits, dans d'autres territoires ruraux français.

EMELINE DURAND AVEC JÉRÔME SCHMIT

DESSIN DE LA SEMAINE



Un levier territorial

Depuis 2020, les Trophées Impact ne se contentent pas de restaurer des vieilles pierres ou des sites naturels ; ils récompensent des projets dont la réhabilitation génère un bénéfice direct pour le territoire local. Que ce soit par le biais de l'économie, du tourisme, ou de la formation. Pour 2025, la Fondation a sélectionné onze lauréats qui se partageront une enveloppe globale de 2,2 millions d'euros. Au total, 9,3 millions d'euros ont déjà été injectés dans 47 projets exemplaires.

SOMMAIRE

Aube	3 à 5	Dossier	10 à 14
Région	6	Comprendre	15-16
France	7 à 9	Magazine	20